

**SOUSSION PAR LE
GOUVERNEMENT DU CANADA**

CANADA – FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ 2010

Mai 2011

Introduction

Le Canada soutient les résultats de la conférence de Cancún de 2010 sur le climat. Les accords de Cancún reflètent la détermination de toutes les Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à travailler ensemble pour réagir à la menace mondiale des changements climatiques. Le Canada croit que les Accords de Cancún maintiennent un équilibre approprié entre les intérêts des Parties par l'adoption d'un ensemble complet de décisions sur une grande variété de questions, et représentent une étape importante dans l'effort international d'adopter un régime de lutte contre les changements climatiques pour la période au-delà de 2012 qui soit juste, efficace et complet.

Dans le cadre de l'accélération des progrès vers un régime au-delà de 2012 en accord avec les ambitions des Parties, le Canada s'est joint à d'autres pays développés dans le soutien de l'engagement inscrit à l'Accord de Copenhague de fournir un apport de financement accéléré, un engagement qui a été réitéré dans les Accords de Cancún. Le Canada s'est engagé à livrer sa juste part du financement accéléré. Dans la décision 1/CP.16 (paragraphe 96), la CdP « *Invite*, pour améliorer la transparence, les pays développés parties à faire parvenir au secrétariat d'ici à mai 2011, 2012 et 2013 des renseignements qui seront rassemblés dans un document d'information sur les ressources fournies pour remplir l'engagement [...], y compris sur les moyens par lesquels les pays en développement parties accèdent à ces ressources ». Le Canada a l'honneur de répondre à cette invitation par cette soumission qui constitue un rapport sur l'apport accéléré de financement du Canada au cours de l'exercice financier 2010/11, c'est-à-dire du 1er avril 2010 au 31 mars 2011.

Remplir l'engagement du Canada

Le Canada s'est associé à l'Accord de Copenhague lors de la 15^e Conférence des Parties à la CCNUCC en décembre 2009, à laquelle a participé le très honorable Stephen Harper, premier ministre du Canada. Le 3 mars 2010, Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, alors gouverneure générale du Canada, a présenté le discours du Trône du gouvernement pour ouvrir la troisième séance du 40^e Parlement du Canada et a donné un aperçu des priorités générales du gouvernement du Canada. Le discours du Trône a confirmé que le « Gouvernement demeure le défenseur d'une entente qui vise les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde », que « l'Accord de Copenhague [...] est entièrement appuyé par le gouvernement du Canada », et « qu'en collaboration avec d'autres pays industrialisés, le Canada apportera une aide financière aux économies en développement pour leur permettre de réduire leurs émissions et de s'adapter aux changements climatiques ».

Dans le but d'honorer l'engagement du Canada à un financement nouveau et additionnel pour la lutte contre les changements climatiques, le Canada a estimé son financement programmé avant l'association à l'Accord de Copenhague. Cette estimation indiquait que, au cours de l'exercice financier de 2010/11 qui a commencé le 1er avril 2010, le Canada injecterait environ 41 millions de dollars en financement international pour la lutte contre les changements climatiques, y compris la partie des contributions du Canada au Fonds pour l'environnement mondial qui serait affectée à cette lutte. Le gouvernement a établi que, pour répondre en partie à son engagement à apporter sa juste part de l'engagement des pays développés, 400 millions de dollars

de financement nouveau et additionnel pour la lutte contre les changements climatiques seraient alloués au-delà du montant estimé de soutien prévu pour l'exercice financier 2010/11 avant l'engagement pris à Copenhague.

Une stratégie pour diriger le soutien canadien vers des initiatives clés a été élaborée sur la base d'un certain nombre de facteurs, y compris : les priorités identifiées par les pays en développement lors des négociations et par des voies bilatérales; l'existence chez les bénéficiaires potentiels de projets déjà prêts à être financés; et la capacité des organismes bénéficiaires à gérer des ressources de manière efficace pour un déboursement rapide, un effet de levier maximal du financement du secteur privé et l'atteinte de résultats concrets, comme des réductions d'émissions mesurables ou une capacité améliorée à faire face aux impacts des changements climatiques. Le Canada a ainsi identifié trois priorités clés pour son financement climatique, notamment (i) l'adaptation par les plus pauvres et les plus vulnérables, (ii) l'énergie propre et (iii) les forêts et l'agriculture.

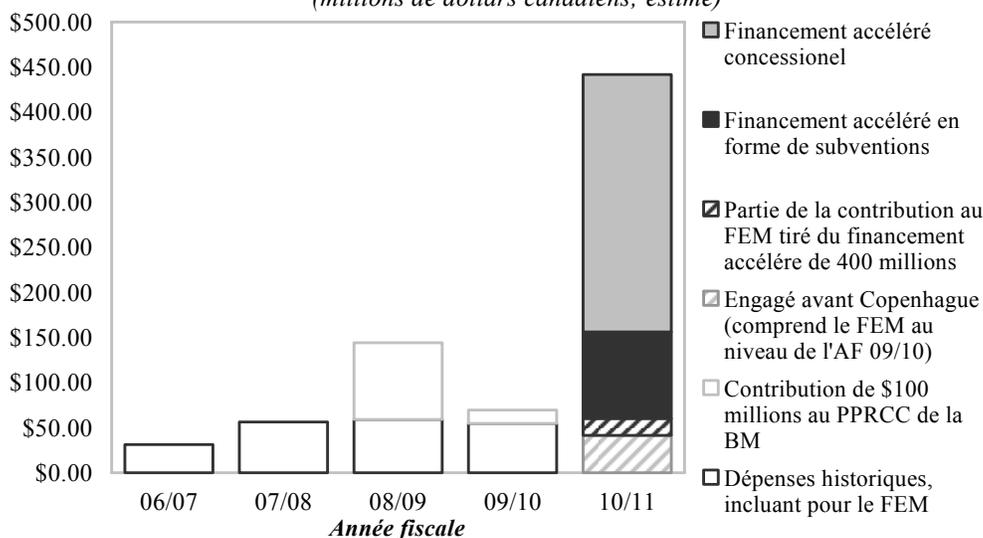
Le 1er octobre 2010, le gouvernement du Canada a annoncé les détails de la prestation du financement accéléré pour l'exercice 2010/11. À la fin de l'exercice 2010/11, toutes les ressources décrites dans le cadre du programme de financement accéléré pour l'exercice 2010/11 ont été mises à la disposition des récipiendaires.

Le programme de financement accéléré du Canada pour l'exercice 2010/11

L'investissement de financement accéléré pour l'exercice financier 2010/11 constitue la plus importante contribution jamais versée par le Canada pour appuyer les efforts internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques. L'annonce du 1er octobre 2011 évaluait que le financement public international du Canada pour les changements climatiques atteindrait 441 millions de dollars (voir le graphique) pour l'exercice 2010/11, y compris 400 millions de dollars en financement nouveau et additionnel pour la lutte contre les changements climatiques.¹

Canada - financement public international pour la lutte contre les changements climatiques

(millions de dollars canadiens; estimé)



¹ Nous nous attendons à un déboursement qui pourrait excéder cette estimation lorsque les dernières statistiques seront disponibles relativement à l'assistance internationale déboursée par tous les ministères et organismes du gouvernement. Les renseignements sur le déboursement final seront fournis au Secrétariat lorsqu'ils seront disponibles.

Adaptation

Le financement accéléré du Canada pour l'exercice 2010/11 a procuré un soutien supplémentaire pour l'adaptation par les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris les pays les moins avancés (PMA), les petits pays insulaires en développement et les pays d'Afrique. Ayant déjà fait des contributions importantes aux efforts internationaux pour soutenir l'adaptation, y compris une contribution antérieure de 100 millions de dollars au programme pilote de la Banque mondiale sur la résistance aux changements climatiques au cours des exercices financiers 2008/09 et 2009/10, le Canada a continué à appuyer ces efforts avec son programme de financement 2010/11 pour l'adaptation, qui comprenait :

- **20 millions de dollars** au Fonds pour les pays les moins avancés en soutien aux besoins urgents et prioritaires d'adaptation des pays les plus pauvres et vulnérables du monde; ce financement a été déboursé au Fonds PMA, lequel l'utilisera pour soutenir la mise en œuvre de plans d'action nationaux d'adaptation.
- **10 millions de dollars** au Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour soutenir l'initiative des Centres Africain de recherche en adaptation, pour développer la capacité des organisations africaines à effectuer de la recherche sur l'adaptation de façon à être pertinente dans le contexte des politiques publiques; sept centres de recherche dans différentes régions de l'Afrique ont été choisis par un appel de propositions et ont reçu une première tranche de financement dans le cadre de cette initiative;
- **4,5 millions de dollars** pour trois initiatives d'adaptation au changement climatique à Haïti, en collaboration avec Oxfam-Québec, l'Alliance agricole internationale et le Programme des Nations Unies pour le développement;
- **7 millions de dollars** de financement accéléré, majorés avec un financement provenant d'autres sources d'assistance internationale, pour une contribution **totalisant 15 millions de dollars** au Programme alimentaire mondial pour l'initiative *Managing Environmental Resources to Enable Transitions to More Sustainable Livelihoods* en Éthiopie; et
- **3 millions de dollars** de financement accéléré, majorés avec un financement provenant d'autres sources d'assistance internationale, pour un **total de 4,45 millions de dollars** en soutien au Programme national cible sur les changements climatiques du Vietnam.

Énergie propre

Le Canada a fourni à la Société financière internationale (SFI), un membre du Groupe de la Banque mondiale, un montant de **285,7 millions de dollars** qui serviront de financement concessionnel pour un vaste portefeuille de projets en énergie propre dans les pays en développement, dans le cadre de l'engagement du Canada à appuyer les mesures d'atténuation.

En outre, **5,8 millions de dollars** en financement sous forme de subventions ont été offerts pour soutenir les services-conseils de la SFI qui aideront à supprimer les obstacles à l'investissement privé dans l'énergie propre et à renforcer les compétences techniques. Par exemple, ce financement sous forme de subvention soutiendra des conseils aux institutions financières pour renforcer leur capacité à identifier, à évaluer et à structurer des prêts à des projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable.

Les investissements du Canada soutiendront des réductions des émissions de gaz à effet de serre en catalysant le financement privé pour des projets d'énergie propre. Le Canada travaillera avec la SFI pour faire un suivi du montant de l'investissement privé directement mobilisé par la contribution de financement public au SFI par le Canada, ainsi que les réductions d'émissions obtenues. De telles approches innovatrices seront importantes pour l'atteinte d'objectifs de financement et d'atténuation sur le long terme.

Les contributions du Canada seront gérées par le *Financial Mechanisms for Sustainability Group* de la SFI, lequel octroie des financements concessionnels consentis par des pays bailleurs de fonds en parallèle avec des investissements de la SFI, et lequel procure également du financement sous forme de subventions pour l'aide technique et le développement des capacités.

Pour être admissible à recevoir un financement concessionnel ou par subventions à partir des contributions du Canada à la SFI, un projet doit satisfaire les critères normaux et la vérification préalable de la SFI. Veuillez consulter la page Produits et services sur le site www.ifc.org/french.

Forêts et agriculture

Des investissements importants ont également été réalisés pour soutenir l'utilisation durable des terres :

- Une contribution de **40 millions de dollars** a été effectuée au Fonds de préparation du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale pour soutenir le développement des capacités nationales à traiter la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement.
- Une contribution de **4,5 millions de dollars** au Fonds BioCarbone de la Banque mondiale, une initiative publique/privée pour soutenir les projets de démonstration qui séquestrent et conservent le carbone dans les forêts et les agro-écosystèmes. Le Fonds vise à produire une réduction à faible coût des émissions, tout en faisant la promotion d'une meilleure compréhension de la manière de gérer le carbone dans les sols et en soutenant la réduction de la pauvreté.

Autre soutien

Un autre montant d'**un million de dollars** a été investi dans deux activités qui soutiennent l'inclusion des perspectives des pays en développement dans les discussions internationales sur les changements climatiques :

- **763 000 \$** de financement accéléré ont été majorés avec un financement provenant d'autres sources d'assistance internationale pour fournir une contribution **totale d'un million de dollars** au Fonds pour la participation de la CCNUCC afin de soutenir une participation des représentants des pays en développement aux négociations de la CCNUCC.
- **237 000 \$** ont servi à soutenir la rencontre ministérielle de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) en novembre 2010, permettant aux membres de l'AOSIS et à leurs partenaires de s'engager dans un dialogue ciblé à un moment critique dans les négociations relatives aux changements climatiques qui ont mené à la conférence de Cancún sur le climat en décembre 2010.

Pour terminer, le Canada contribue un montant de **238,4 millions de dollars** sur une période de quatre ans pour soutenir la cinquième reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le plus important fonds environnemental au monde, ce qui marque une augmentation de 50 % de la contribution du Canada par rapport aux quatre dernières années. Un montant de **18,5 millions de dollars** a été prélevé du montant de 400 millions de dollars identifié pour le financement accéléré pour l'exercice 2010/11 afin d'assurer l'augmentation de la contribution annuelle canadienne au FEM accordée au cours de cet exercice financier.

Accès aux ressources canadiennes

Les conditions d'accès aux ressources fournies par le Canada aux organisations multilatérales et plurilatérales sont fondées sur les règles et directives de ces organisations, en plus de toute condition indiquée dans les accords de contribution. Les pays à la recherche de renseignements doivent communiquer avec les représentants de ces organisations. Toutefois, le Canada désire tout de même comprendre les perspectives des pays en développement sur l'accès aux ressources de ces organisations, dans le but d'assumer efficacement son rôle de gouvernance efficace et fiable, une priorité clé pour le Canada.

L'accès au soutien bilatéral canadien est généralement assuré par l'entremise de nos partenariats bilatéraux d'aide publique au développement, lesquels sont gérés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en discussion avec ses partenaires dans les pays en développement. Les programmes bilatéraux soutenus par notre financement accéléré ont été identifiés en tenant compte des demandes globales communiquées par les gouvernements partenaires. En plus de toute suggestion ou proposition qui pourrait être communiquée à travers les canaux propres aux discussions sur les changements climatiques, nous encourageons les pays qui voudraient faire valoir leur intérêt à travailler avec le Canada sur des projets liés aux changements climatiques à envisager de les identifier au cours de consultations bilatérales avec l'ACDI.

Pour de plus amples renseignements sur le soutien du Canada lié aux changements climatiques, veuillez consulter notre site Web à www.climatechange.gc.ca.